

**Demande d'une aide dans le cadre
du PAQUET BANQUE CLIMATIQUE
ET LOGEMENT DURABLE**

DEPA-2022 - Personne physique

Réservé à l'Administration

Dossier numéro AEV : _____

Dossier numéro ML : _____

La présente demande, ensemble avec les fiches annexes et pièces justificatives pertinentes, est à envoyer à l'adresse suivante :

GUICHET UNIQUE DES AIDES AU LOGEMENT
11, rue de Hollerich
L-1741 Luxembourg
☎ 8002-1010

1. Informations concernant le demandeur

DEMANDEUR											
1.01	Nom et Prénom										
1.02	Numéro d'identification national										et/ou date de naissance
Adresse											
1.03	Numéro		Rue								
1.04	Code postal		Localité								
1.05	Téléphone		Email		Fax						

2. Informations concernant le logement faisant l'objet de la présente demande

ADRESSE												
2.01	Numéro		Rue									
2.02	Code postal		Localité									
DONNEES CADASTRALES (à renseigner si une adresse postale est inexistante au moment du dépôt de la présente demande)												
2.03	Commune			Section								
2.04	N°(s) cadastral (aux)											

3. Relation entre le demandeur et le conseiller en énergie / artisan (en cas d'un assainissement énergétique)

3.01	Le demandeur donne son accord que le conseiller / artisan soit informé du suivi du dossier							<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.02	Le demandeur donne son accord que le conseiller / artisan reçoive une copie du décompte des aides							<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.03	Le demandeur déclare avoir reçu par son conseiller en énergie un rapport en énergie concluant en relation avec son assainissement énergétique et qu'il s'engage à transmettre un exemplaire sur demande à l'Administration de l'environnement (obligatoire en cas d'un conseil en énergie)							<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.04	Nom du conseiller / artisan								
3.05	Numéro de l'agrément								

4. Aides financières sollicitées

AIDES FINANCIERES SOLLICITEES

☞ Veuillez cocher uniquement les aides sollicitées

FICHE(S) ANNEXE A JOINDRE

Construction d'un logement durable

4.01 Prime à l'établissement d'un certificat de durabilité *Lenoz*

LENOZ

4.02 Prime pour construction d'un logement durable

NCLD

Rénovation énergétique d'un bâtiment existant

4.03 PRIME House (nouveau régime 2022)

Pour les installations techniques, veuillez-vous référer aux lignes 4.04 à 4.10.

COAS / DESC

Installations techniques

4.04 Aide financière pour une installation solaire thermique

SOTH-2022

4.05 Aide financière pour l'installation d'une pompe à chaleur

POCH-2022

4.06 Aide financière pour l'installation d'une pompe à chaleur combinée avec une chaudière existante alimentée au combustible fossile formant un système hybride. Le demandeur déclare par la présente d'éliminer la chaudière existante alimentée au combustible fossile endéans 5 ans.

Fait à _____, le _____

Signature Demandeur

POCH-2022

4.07 Aide financière pour l'installation d'une chaudière à bois

BOIS-2022

4.08 Aide financière pour l'installation d'un réseau de chaleur et raccordement

RACH-2022

4.09 Aide financière pour une installation solaire photovoltaïque opérée en mode injection réseau

PHOT-2022

4.10 Aide financière pour une installation solaire photovoltaïque opérée en mode autoconsommation ou dans le cadre d'une communauté énergétique. Le demandeur déclare par la présente de renoncer pendant la durée de vie de son installation aux rémunérations prévues par les règlements grand-ducaux en matière de production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Lorsque le bénéficiaire cède l'installation à un autre exploitant, les conditions reprises ci-dessus sont transférées à ce dernier.

Fait à _____, le _____

Signature Demandeur

PHOT-2022

